RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE
Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse
service écoles-médias

Utilisation des tablettes numériques mises à disposition par le service écoles-médias

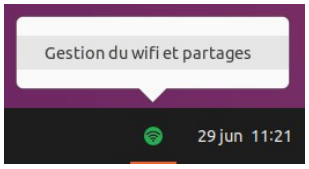


Pour plus d'informations, une seule adresse :

https://edu.ge.ch/qr/tabSEM

1. Prise en main

La tablette numérique est prête à l'emploi. Avant de réaliser des activités pédagogiques en classe, il peut être judicieux de les tester préalablement.



Lorsqu'une connexion à internet est nécessaire et que vous disposez d'un ordinateur pédagogique Linux, l'activation du Wi-Fi se fait depuis votre session « enseignant-e » sur l'ordinateur de classe :

- Connectez chaque tablette au Wi-Fi, via « Réglages »
- Entrez le mot de passe lors de la première utilisation.

Le transfert de documents depuis le PC de classe vers les tablettes, et réciproquement, est possible en accédant au disque dur de l'ordinateur de classe depuis la tablette.

Il est également possible de partager l'écran d'une tablette avec le TBI ou un vidéo-projeteur.

Pour plus de détails à propos de ces différentes fonctionnalités : https://edu.ge.ch/qr/tuto-tablette

Vous y trouverez par exemple, comment imprimer ou transférer des documents, comment faire lire un texte à la tablette ou encore comment projeter l'écran de la tablette via un TBI ou un projecteur.

Document publié sous licence Creative Commons dans le cadre du projet « tablettes numériques dans l'enseignement primaire »
Utilisation sans modification autorisée sous conditions. Auteur(s): Service Écoles-Médias (DIP). Août 2026.

2. Ressources

La page Équipement numérique pour le primaire[1] recense l'équipement déjà en place dans les classes ainsi que le matériel complémentaire (MDAS, ECSP, etc.).

Au démarrage de la tablette, les applications sont disponibles directement et sont réparties sur deux bureaux virtuels. Il s'agit d'outils pédagogiques, notamment différents outils de production, permettant de réaliser des activités avec et pour les élèves : caméra, appareil et retouche photo, enregistreur de son ou encore éditeurs de texte et de dessin, logiciels de présentation.

À noter par ailleurs que le site « Petit-Bazar » propose des activités interactives et des scénarios pédagogiques : https://petit-bazar.unige.ch/index.html

Le site « enseignement EP » propose de nombreuses ressources au service de l'Éducation numérique : https://edu.ge.ch/enseignement/enseignement-primaire/education-numerique

3. Accompagnement

La page https://edu.ge.ch/qr/tabSEM présente le cadre général d'utilisation des tablettes numériques en classe.

Le SEM a élaboré des cursus de formation continue personnalisés. Tous les cours sont disponibles sur le site de la formation continue : https://edu.ge.ch/site/formationcontinue/

4. Règles d'usage

Nous vous rappelons que le transfert de données personnelles vers des applications et/ou services web extérieurs à l'infrastructure de l'État n'est pas autorisé par la LIPAD[2].

Le Wi-Fi du poste classe est désactivé par défaut, selon le principe de précaution sanitaire. Une fois « l'activité tablettes » terminée, nous vous recommandons d'éteindre le Wi-Fi.

Lorsque vos élèves accèdent à des sites web externes, ils le font sous votre supervision. Cela signifie que vous avez au préalable exploré et validé le contenu de ces sites.

L'usage des tablettes en 1P-4P est réservé aux enseignant-e-s. Le moratoire sur l'usage des tablettes par les élèves de la 1P à la 4P est toujours en vigueur.

Il est possible d'ajouter des applications sur la base d'une liste présélectionnée, l'application « Self Service » sert de kiosque d'apps gratuites. Si les apps n'apparaissent pas dans la liste, il suffit de connecter la tablette sur internet. Il est également possible de désinstaller les apps. Vous pouvez aussi les déplacer sur le bureau en appuyant longtemps sur une app, vous pouvez également créer des groupes d'app à votre convenance.

Nous vous recommandons d'accepter les mises à jour proposées régulièrement par le système. L'installation de ces mises à jour peut bloquer temporairement l'utilisation des tablettes. Pour faciliter l'installation de ces mises à jour, nous vous recommandons de connecter les tablettes au Wi-Fi au moins une fois par mois en dehors du temps scolaire.

Pour fonctionner correctement, une application peut vous demander d'autoriser la localisation des tablettes : accepter en sélectionnant l'option « lorsque l'app est active ».

Nous vous rappelons qu'en cas de problème technique, vous pouvez ouvrir un ticket de panne à partir de l'icône bouée du PC de classe.
Plus d'informations sur https://edu.ge.ch/sem/node/1111

1 https://edu.ge.ch/enseignement/node/5419
2 *Loi sur l'information du public, l'accès aux documents et la protection des données personnelles (LIPAD) : https://www.ge.ch/legislation/rsg/f/rsg_A2_08.html*

Document publié sous licence Creative Commons dans le cadre du projet « tablettes numériques dans l'enseignement primaire »
Utilisation sans modification autorisée sous conditions. Auteur(s): Service Écoles-Médias (DIP). Août 2026.